

CR Conseil municipal du 18 juin 2020 /Salle René Gaudard

<u>Présents</u>	<u>Absent(s)</u>
Barbier Nicolas, Durantay Corine, Ferry Eric, Ferry Fabienne, Gros Pierre, Guichard Laurence, Guillemot Aurélie, Mansion François, Morcel Sandrine, Paul Sophie	Matagne Benjamin excusé

1 – Votes des taux des taxes locales

M. le Maire présente les taux des taxes locales de 2019 ainsi qu'une simulation d'augmentation de 1 à 5 % et précise qu'il n'est pas favorable à une augmentation. En effet, par rapport au budget communal, il n'est pas nécessaire d'augmenter les taxes.

M. Eric FERRY précise qu'au vu de l'impact financier des simulations d'augmentation, cela ne fait effectivement pas un gain important à la Commune mais que cela peut être un impact important sur certains budgets familiaux des Noviantais-es

M. Maire demande le vote sur le taux des taxes locales : **10 voix pour une non augmentation**

2 – Vote du budget communal

M. le Maire présente le budget communal, Mme la Secrétaire de Mairie énonce ligne par ligne le budget. Aucune question particulière n'est posée.

Le report sur la partie investissement est de 96.299,49 €

Le report sur la partie fonctionnement est de 395.982,49 €

Le budget est voté en équilibre pour 572881.49 en fonctionnement et 453328.49 en investissement

M. Maire demande le vote sur l'approbation du budget communale : **10 voix pour**

3- Délibération Fêtes et Cérémonies : 10 voix pour

Le compte 6232 Fêtes et cérémonies sera utilisé par toutes les fêtes, cérémonie, repas, apertifs, manifestations diverses organisées par la commune.

4 – Délibération Paiement Trésorerie par Payfip : 10 voix pour

Le Conseil municipal valide la mise en place de Payfip qui donne la possibilité aux Noviantais de payer en ligne toutes factures émises par la Trésorerie

5- Mise en place des Commissions Communales et Intercommunales

Suite au mail envoyé par M. Le Maire à l'ensemble du Conseil Municipal, chacun-e a pu réfléchir ainsi aux commissions dans lesquelles elle-il souhaiterait siéger

Les commissions municipales facultatives servent pour une bonne part, à réfléchir à des projets, des améliorations de la vie dans la commune, pour ensuite exposer et statuer sur le travail accompli lors de la séance du conseil municipal.

- **Commissions communales facultative**
 - COMMISSION COMMUNICATION / CADRE de VIE
Benjamin MATAGNE, Laurence GUICHARD, Fabienne FERRY, Sophie PAUL, Corine DURANTAY
 - COMMISSION des TRAVAUX (minimum 3 personnes)
Président : François MANSION
Nicolas BARBIER, Pierre GROS, Corine DURANTAY
 - COMMISSION DES BOIS Nicolas BARBIER, Pierre GROS, Eric FERRY, François MANSION
 - COMITE DES FETES Aurélie GUILLEMINOT, Sophie PAUL, François MANSION

- **Les commissions communales obligatoires**
 - Commission communales des impôts directs : Fabienne FERRY
Le conseil municipal doit donner une liste de 24 personnes inscrites sur les rôles Taxe foncière, taxe habitation ou CFE de la commune, les conseillers municipaux peuvent

CR Conseil municipal du 18 juin 2020 /Salle René Gaudard

participer (6 titulaires et 6 suppléants seront désignés parmi ces 24, par la direction des finances publiques) Rôle : donner son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale=Taxe foncière, taxe habitation ou CFE

- Commission de contrôle de la liste électorale : Fabienne FERRY
- Syndicat des Eaux du Trey
 - 2 délégués Titulaires : Benjamin MATAGNE, Nicolas BARBIER
 - 2 délégués Suppléants : Fabienne FERRY, François MANSION
- Syndicat Intercommunal scolaire des Cotes en Haye
 - 2 délégués Titulaires : Aurélie GUILLEMINOT, Sandrine MORCEL
 - 2 délégués Suppléants : François MANSION, Laurence GUICHARD
- Syndicat Intercommunal scolaire de Thiaucourt
 - 2 délégués Titulaires : Aurélie GUILLEMINOT, François MANSION
- Meurthe et Moselle Développement
 - Agence créée par le département pour apporter l'ingénierie publique nécessaire à la réalisation de projets (eau assainissement, voirie, espaces publics, urbanisme et aménagement)
 - 1 délégué Titulaire : François MANSION
 - 1 délégué Suppléant : Fabienne FERRY
- [Groupes de travail Communauté de Communes Terres Toulouses](#)
- Economique (zones artisanales et commerciales, tourisme)
Fabienne FERRY
- Finances/ Clect (Commission Locale d'évaluation des charges transférées)
Sandrine MORCEL, François MANSION
- Assainissement
François MANSION
- Eau /Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)/Rivière
Benjamin MATAGNE
- Ordures ménagères
François MANSION
- Plui/Habitat
Corine DURANTAY
- Jeunesse/Enfance
Aurélie GUILLEMINOT

6 – **Installation d'une machine à pain**

Mr le MAIRE évoque la possibilité d'installer une machine à pain dans le village. Il s'agirait d'un essai pendant quelques temps, la temporalité n'est pas arrêté. Cette machine à pain est un service proposé à la commune. Il n'y a pas de location à verser ou de loyer à percevoir. Il est nécessaire d'avoir un branchement électrique (à charge de la commune) avec un branchement triphasé de 30 ampères obligatoires. A savoir ce que ce type de branchement n'est pas existant sur les bâtiments communaux. Il resterait à déterminer l'installation de cette machine afin de ne pas créer de nuisances sonores (bruit de moteur ronronnant, portières qui claquent, bruit d'auto-radio, démarrage en première sous des fenêtres d'habitation).

CR Conseil municipal du 18 juin 2020 /Salle René Gaudard

Il faut également penser à maintenir un service de proximité avec le passage quotidien de M. CHAUMONT qui vend le pain dans plusieurs villages dont NOVIANT.

Avant que le Conseil Municipal délibère et vote cette installation, il est demandé de pouvoir consulter les habitants. Cette remarque est prise en considération par le Conseil qui procède au vote en faveur d'un avis consultatif des Noviantais :

**8 pour
1 contre
1 abstention**

L'avis consultatif sera édité ultérieurement

7 – Questions diverses

- **Secrétaire de Séance** : M. le Maire demande que le-la secrétaire de séance du conseil municipal relève de l'ensemble des conseillers et ne repose pas sur une seule personne, ce qui était le cas lors du précédent mandat. Il est demandé qu'à chaque conseil, un-e nouveau-elle secrétaire soit nommé. L'ensemble du conseil en est d'accord.
- **Chemins de contournement** : M. le Maire évoque les chemins de contournement du village liés à l'activité de la méthanisation. M. le Maire a été contacté par M. CHAMPIGNEULLES, propriétaire de la méthanisation, pour poursuivre la réflexion et la faisabilité des chemins de contournement du village. Un chemin, entièrement pris en charge financièrement par M. CHAMPIGNEULLES, sera réalisé avant août 2020. Ce chemin est à la sortie du village direction Manonville et se fera donc le long de la ZAC. Le deuxième contournement sera à la sortie du village direction Bernécourt, dont M. CHAMPIGNEULLES s'engage à prendre une partie financière. L'ensemble du conseil est plus que favorable à cette avancée et demande la possibilité de se rendre sur le terrain afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées sur les emprises liées au terrain agricole qu'il sera nécessaire de rendre à chaque agriculteur concerné.
- La Fête du village se tiendra le week-end du 27-28 juin 2020, la préfecture autorisant l'installation de manège. Par contre, les feux de la Saint Jean n'auront pas lieu cette année. En ce qui concerne « le repas du dimanche » et afin de rester dans la légalité, M. le maire se rapproche de la préfecture afin de savoir si il est possible de maintenir cette manifestation.
- Une messe sera organisée le 12/07/2020 en l'église de Noviant : actuellement 3 habitantes du village procèdent au nettoyage avant la messe. Il est demandé de pouvoir faire une info village en demandant aux habitants de l'aide pour ce nettoyage.
- L'abris bus : un nettoyage de l'abri bus est envisagée pendant la période estivale par l'employé communal
- Une lampe de l'église est à changer
- Un peu de terre doit être amené sur la partie « gazon » d'un parking communal se situant rue du breuil qu'un locataire puisse bénéficier « d'un petit jardin »
- La butte à la sortie du village et ses plantations : M. le Maire a relancé à deux fois le Bureau d'Etudes et n'a toujours pas eu de réponse
- Une réflexion sur une mutualisation d'un achat d'un karcher thermique avec Manonville est en cours. M. le Maire doit se rapprocher de M. le Maire de Manonville
- Il est demandé de préciser dans la prochaine info du village d'indiquer la benne à vêtement est à nouveau en fonctionnement et de préciser aux habitants que les habits doivent être dans des sacs et non dans des cartons posés devant le container.
- Une boîte à idées sera installée en mairie. La Commission Communication/Cadre de Vie se chargera de faire le relevé et le dispatcher en fonction des idées, des questions posées.

CR Conseil municipal du 18 juin 2020 /Salle René Gaudard